

Affaires courantes

de dollars. En d'autres termes, le gouvernement fédéral de l'époque empruntait, chaque année, plus de 2 000 \$ par famille, juste pour financer ses programmes.

Il se plaçait dans une situation de plus en plus catastrophique que les gouvernements suivants auraient de plus en plus de difficulté à corriger, et il laissait aux générations futures une dette écrasante.

Rien ne montre mieux les progrès réalisés par notre gouvernement que la façon dont nous avons réussi à redresser la barre pour ce qui est de l'équilibre budgétaire. Nous sommes passés d'un déficit de fonctionnement de 15,9 milliards de dollars à un excédent de 9 milliards de dollars cette année. En 1991, l'excédent de fonctionnement devrait passer à 12,6 milliards de dollars, ce qui représente un redressement de 28,5 milliards de dollars depuis 1984.

[Français]

Madame la Présidente, nous tenons notre promesse d'améliorer le mode de gestion de l'appareil gouvernemental. Ces améliorations ne font pas les manchettes, mais elles se traduisent par des économies importantes pour les Canadiens. Vous en trouverez les faits saillants dans la Partie I du Budget des dépenses, et j'ose espérer que tous les députés prendront le temps de lire le document, car il témoigne d'une gestion à la fois meilleure et plus efficace.

Nous avons instauré de meilleures méthodes de gestion de la trésorerie. À elle seule, cette mesure a épargné plus de 900 millions de dollars aux contribuables canadiens depuis 1985.

Des voix: Bravo!

M. de Cotret: Nous avons adopté un meilleur mode de gestion des biens immobiliers de l'État.

Depuis 1985, la vente de propriétés excédentaires a rapporté 400 millions de dollars, générant des rentrées de fonds de 200 millions de dollars et une utilisation plus productive de biens immobiliers d'une valeur de 200 millions additionnels. C'est grâce à des projets conjoints avec le secteur privé et d'autres gouvernements.

Le programme de recouvrement des coûts que nous avons instauré contribue à une plus grande équité sur le plan des recettes. Nous avons voulu que les usagers et autres bénéficiaires directs des services de l'État paient leur quote-part des coûts que ces services occasionnent.

Les recettes provenant du recouvrement des coûts devraient s'élever à 3 milliards de dollars en 1990-1991, soit presque le double du 1,6 milliard de dollars recueilli à ce même chapitre en 1984-1985.

Nous avons aussi vendu en tout ou en partie, 18 sociétés d'État qui ont davantage leur place dans le secteur privé. Depuis 1984, le personnel des sociétés d'État a diminué de 75 000 personnes, par suite des privatisations, des gains de productivité et de la rationalisation des activités.

Le gouvernement vendra sa participation dans Télésat, privatisera Nordion et Theratronics et il a aussi décidé d'offrir au grand public une participation directe à Petro-Canada. Par ailleurs, les sociétés d'État rentables, telles que la Société canadienne des ports, Postes Canada, la Compagnie des chemins de fer nationaux et la Monnaie royale canadienne, contribueront à réduire le déficit en versant des dividendes.

Notre nouveau mode de gestion nous a permis de diminuer les frais généraux des ministères, de réduire la paperasserie et de tirer parti des progrès technologiques. Nous avons en outre sensiblement réduit le nombre de règlements approuvés par le gouvernement au cours des dernières années.

[Traduction]

Je m'en voudrais de ne pas profiter de l'occasion pour m'attarder sur l'administration de la fonction publique fédérale.

Le gouvernement fédéral ne diffère pas beaucoup de bien d'autres organismes de par le monde. Nous demandons à nos cadres de faire plus avec moins de ressources financières et humaines, en assumant davantage de responsabilités. Je peux garantir à la Chambre que ce défi est relevé. Permettez-moi de vous faire part du bilan du gouvernement à cet égard.

Nous faisons en sorte que les salaires de la fonction publique n'aient pas un effet inflationniste au Canada.

Depuis 1984, nous négocions des conventions collectives qui sont équitables pour les employés tout en dénotant une bonne gestion des deniers publics. Les augmentations accordées sont inférieures à celles données dans le secteur privé et, dans certains cas, bien inférieures aux augmentations consenties par les gouvernements provinciaux, et elles restent en deçà du taux d'inflation.

Nous réduisons aussi la taille de la fonction publique. Depuis 1985, nous avons supprimé 23 542 années-personnes des niveaux décisionnels. Cependant, afin de faire face à de nouvelles priorités et de s'assurer que ni la santé ni la sécurité des gens ne soient remises en cause, nous avons ajouté quelque 11 000 années-personnes. Ainsi, la fonction publique compte à l'heure actuelle 12 377 années-personnes de moins qu'en 1985-1986. En fait, c'est son niveau le plus bas depuis 1973.

Des voix: Bravo!